

Direction Générale des Finances Publiques

Ouverture d'une nouvelle session du MOOC à destination des régisseurs du secteur public local

Compte-tenu du succès rencontré par la formation à distance innovante créée par la DGFIP sous forme de MOOC lors des deux premières diffusions (plus de 15.000 inscrits au niveau national depuis son lancement en novembre 2017), la DGFIP et le CNFPT ont décidé d'ouvrir une nouvelle session de formation en ligne aux régisseurs du secteur public local dès le 5 novembre 2018.

Les régisseurs titulaires, suppléants, sous-régisseurs ou les mandataires peuvent s'inscrire à cette troisième session, notamment ceux qui ont récemment pris leurs fonctions de régisseur. Cette formation peut aussi aider des agents expérimentés à conforter et à sécuriser leurs connaissances acquises par la pratique.

L'accès à cette formation titrée « Gestion locale : les clefs de la fonction de régisseur d'avances et de recettes » nécessite simplement une inscription en ligne gratuite sur la plateforme France Université Numérique (www.fun-mooc.fr), puis s'effectue sur tout poste informatique avec connexion internet, au rythme et à l'horaire qui convient le mieux à chaque candidat.

L'objectif principal de ce cours est de donner à tous les régisseurs les bases indispensables à la tenue correcte de leur régie et, surtout, de les prémunir contre les situations de risque. Le suivi du cours supposera une à deux heures environ de travail par semaine, pendant sept semaines. Aucun prérequis n'est nécessaire.